

## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026.

### Pensez à la procuration.

En vue des élections municipales de 2026, le service Élections de la Ville vous propose chaque mois une information utile pour vous accompagner dans vos démarches électORALES.

Si vous êtes absent le jour du scrutin, vous avez la possibilité de donner procuration à un autre électeur. L'électeur qui donne procuration est appelé le mandant, tandis que celui qui vote en son nom est le mandataire.

La démarche s'effectue en deux temps. La première étape peut être réalisée en ligne sur le site [service-public.gouv.fr](http://service-public.gouv.fr). La seconde étape consiste en la validation de la procuration auprès de la gendarmerie ou de la police nationale. Si vous disposez de l'identité numérique certifiée *France identité*, vous pouvez effectuer votre procuration 100% en ligne.

À noter que le mandant n'est pas obligé de choisir un mandataire inscrit dans la même commune ou le même bureau de vote. En revanche, le jour de l'élection, le mandataire devra se présenter dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Pour toute question complémentaire : [mairie@chateaulin.fr](mailto:mairie@chateaulin.fr)



## FRANCE IDENTITÉ.

Une alternative sécurisée aux photocopies de pièce d'identité.

Pour faciliter vos démarches administratives tout en protégeant vos données personnelles, le service public *France Identité* permet de générer un justificatif d'identité à usage unique.

L'application et le site *France Identité* offrent un moyen sécurisé de prouver votre identité sans avoir à transmettre une photocopie complète de votre carte nationale d'identité. Ce justificatif, généré au format PDF et signé électroniquement par l'État, limite la diffusion de vos données à l'essentiel et est utilisable uniquement dans le cadre défini lors de sa création.

Ce dispositif vise à renforcer la protection contre l'usurpation d'identité, en réduisant les risques liés à la circulation de copies papier ou numériques de vos titres d'identité. Pour en savoir plus et utiliser ce service, rendez-vous sur <https://france-identite.gouv.fr/justificatif/>

Belle année  
**2026**

**CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION**  
10 janvier 2026  
11h30  
Salle des fêtes



Châteaulin

VILLE VERTE ET VIVANTE

## SERVICES NUMÉRIQUES.

Toutes vos factures publiques dans un espace unique.

Depuis le 15 décembre, les factures émises par les collectivités et les établissements publics sont désormais accessibles en un seul endroit. Chaque usager peut les consulter dans son espace « particulier » sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), déjà utilisé pour déclarer ses revenus ou consulter ses avis d'imposition. À cette occasion, cet espace est renommé « Mon espace Finances publiques ». Il permet d'accéder, en plus des impôts et taxes, à d'autres factures du quotidien : eau, redevance d'ordures ménagères, factures d'hôpital, etc.

## KER'AIDANTS.

Une plateforme au service des proches aidants

*Ker'aidants* est une plateforme d'information et d'accompagnement destinée aux proches aidants. Elle a pour objectif de faciliter l'accès aux ressources, aux droits et aux dispositifs de soutien existants sur le territoire, en mettant en lien les aidants avec les acteurs locaux. Une présentation se tiendra le mercredi 14 janvier, de 10h à 11h, à la Maison France services de Châteaulin. Entrée libre.

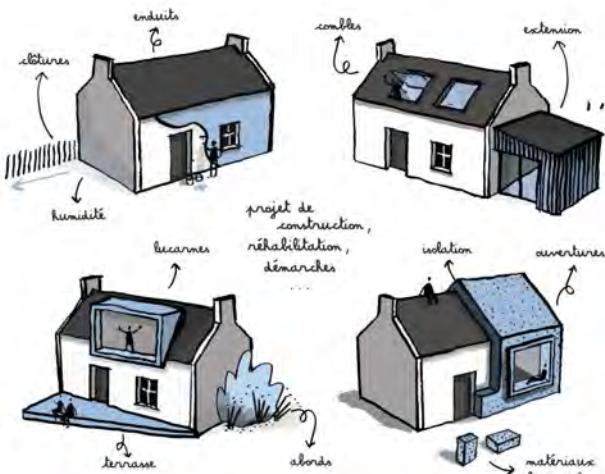
# CONSEIL ARCHITECTURAL.

## Gratuit et sur rendez-vous.

Vous avez un projet de construction ? De réhabilitation ? De rénovation ? Profitez des conseils d'un architecte du conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement !

- Vous voulez construire : le CAUE vous conseille pour réfléchir sur l'implantation de la construction, sa conception en lien avec le jardin, l'utilisation des énergies renouvelables.
- Vous envisagez de réhabiliter : le CAUE vous donne des idées pour transformer une habitation, repenser votre mode de chauffage, rénover une toiture, faire un ravitaillement, etc.
- Vous désirez restructurer un bâtiment : le CAUE vous guide pour rénover, isoler de manière efficace, créer une nouvelle ouverture, aménager un espace de vie, créer une extension, etc.
- Vous souhaitez économiser de l'énergie ou employer une énergie renouvelable : le CAUE vous renseigne sur la réglementation, les démarches administratives, les aides financières, les professionnels dont vous avez besoin.

En 2026, des permanences architecturales auront lieu à la Maison France services les mercredis : 28 janvier, 25 février, 25 mars, 22 avril, 27 mai, 24 juin et 22 juillet. Prise de rendez-vous au 02 98 16 11 05.



## AUTRES ÉVÉNEMENTS.

10 janvier : loto.

À 20h à l'Espace Coatigrac'h. Organisé par la Société de chasse de Châteaulin et animé par Sylvie. Réservation : 06 31 63 75 92 (Anne-Marie) ou 06 98 13 78 88 (Sylvie).

14 janvier : marché bio.

De 16h à 19h, marché de producteurs bio dans la cour du hameau de Run ar Puñs.

15 janvier : marché du jeudi.

De 8h30 à 12h30, sur la place de la Résistance et le quai Jean Moulin.

19 janvier : conférence « Musique post année 1960 ».

À 14h30, salle du Juvénat, conférence de l'Université du Temps Libre (UTL) présentée par Christophe Brault.



## CINÉMA AGORA.

« Bob l'éponge, le film » : samedi 10 janvier à 18h et dimanche 11 janvier à 14h30. Dès 6 ans.

« La pire mère au monde » : samedi 10 janvier à 20h30 et lundi 12 janvier à 20h30.

« Le chant des forêts » : dimanche 11 janvier à 18h.

« La femme de ménage » : dimanche 11 janvier à 20h30. Interdit au moins de 12 ans.

« Louise » : lundi 12 janvier à 18h et mardi 13 janvier à 20h30. Tout public avec avertissement.

« Flow, le chat qui n'avait peur de rien » : lundi 12 janvier à 14h30. Sélection UTL (Université du Temps Libre).

« La fabrique des monstres » : mercredi 14 janvier à 18h et dimanche 18 janvier à 14h30. Dès 7 ans.

« Qui brille au combat » : mercredi 14 janvier à 20h30, samedi 17 janvier à 20h30 et lundi 19 janvier à 18h.

« Une enfance allemande : Île d'Amrum, 1945 » : vendredi 16 janvier à 18h (VO) et dimanche 18 janvier à 20h30 (VO).

« Sur un air de blues » : vendredi 16 janvier à 20h30 et dimanche 18 janvier à 17h30.

« L'agent secret » : samedi 17 janvier à 17h30 (VO) et lundi 19 janvier à 20h30 (VO).

Programmation complète sur [cinema-chateaulin.fr](http://cinema-chateaulin.fr).

Tarifs : 6,50€ - 5,50€ - Moins de 14 ans : 4€ - Abonné : 5,20€

Les responsables des associations, ainsi que les nouveaux commerçants et artisans, qui souhaitent utiliser le Kastellin hebdo pour faire connaître leurs activités ou annoncer leurs manifestations sont invités à transmettre un texte de présentation 10 jours au plus tard avant la parution à [communication@chateaulin.fr](mailto:communication@chateaulin.fr)

Pour recevoir le Kastellin Hebdo dans votre boîte mail chaque vendredi, inscrivez-vous à [communication@chateaulin.fr](mailto:communication@chateaulin.fr)